



## Compte-rendu du conseil d'école n°3

Jeudi 22 juin 2023

**Présents** Équipe enseignante : Mmes Thibault, Taunais, Dailler et M. Gandubert, Leroueil

Mairie : M Guyomarc'h

Parents élus : Mmes Gauthier, Leblay, Martin et M. Lebreton

**Excusés** Mme Cerda (Inspectrice), Mmes Cahérec, El Hadaoui, (parents élus)

Mme Pelard-Lassalle (enseignante)

Mme Taunais est désignée secrétaire de séance. Le compte-rendu sera envoyé pour relecture et modification aux parents élus présents avant diffusion.

### 1 - ACCUEIL, TOUR DE TABLE, PRESENTATIONS

Pas de changement dans l'équipe enseignante à la rentrée prochaine.

### 2 – PROJETS PEDAGOGIQUES : BILAN

#### ▫ Ecole et Cinéma

Les 5 classes sont allées voir 3 films, intéressants et variés (film, dessin animé, manga, en VO sous-titrée..). Le travail autour du cinéma a été prolongé par les classes de CP et CM2 qui créent des petits films en stop motion. Les élèves de CE1 et CM1 seront également initiés à cette technique en fin d'année.

#### ▫ Les projets sportifs

L'école est officiellement labellisée « génération 2024 », pour 3 ans. Dans ce cadre, des rencontres avec des sportifs de haut niveau ont eu lieu : en avril, les CE1 et CM1 sont allés voir un entraînement des « Loups d'Angers » (tennis de table) et certains ont assisté à un match. Les CM1 et les CM2 ont vécu un entraînement avec des joueurs et un entraîneur du club d'Angers Handball. Des rencontres riches et intéressantes.

Le projet pour les CP d'assister à un entraînement des joueurs de l'EAB n'a pas pu aboutir en raison de contraintes de calendrier du club.

Le cross des Sablières s'est déroulé le 13 avril, avec la participation de nombreux parents.

Les CM1 et les CM2 ont bénéficié de 3 séances de kayak, encadrés par le club nautique d'Ecouflant.

Dans le cadre de l'opération « basket école », chaque classe a pu participer à 4 ou 5 séances encadrées par des intervenants du club d'Ecouflant.

Pour la deuxième année, la mairie d'Ecouflant organise des olympiades proposées à toutes les écoles d'Ecouflant. Elles auront lieu le jeudi 29 juin.

L'année se clôturera avec la fête de l'école qui aura lieu le vendredi 30 juin. Les classes d'élémentaire présenteront un spectacle au Vallon des Arts à 18h30.

#### ▫ Des projets de classe

Le projet autour des Basses Vallées Angevines s'est achevé pour les CE2 : 5 séances à l'école et dans les marais de Montreuil Juigné (les chauves-souris, les plantes, les petites bêtes de la rivière, les arbres de la vallée, les oiseaux).

La classe de CE1 a vécu un très beau séjour de classe de mer à St Hilaire de Riez du 3 au 5 mai.

La classe de CP s'est jointe aux classes de maternelle pour la sortie à Terra Botanica le lundi 5 juin.

L'équipe enseignante tient à nouveau à remercier l'APE et la mairie pour le financement de tous ces projets et sorties. (Le financement des activités de l'année est présenté aux membres du conseil.)

Cette année en élémentaire, ils représentent près de 10 300 euros. L'APE en finance 62% (6355 euros) et la mairie 35% (3633 euros). La part demandée aux familles est de 3% (320 euros)

### 3 – RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Effectif 2022 2023	TPS	PS	MS	GS	TOTAL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
	6	18	21	25	70	19	20	20	25	25	109

Effectif 2023 2024	TPS	PS	MS	GS	TOTAL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
	0	19	20	23	62	25	17	19	21	24	106

En janvier, une fermeture de classe a été décidée par l'inspection académique pour l'école maternelle. C'est Mme Lesciellour qui quitte l'école. Cette fermeture implique qu'aucun élève de TPS ne sera accueilli l'an prochain.

L'inspection Académique demande aux équipes enseignantes de créer une classe de GS-CP dans les locaux de l'élémentaire. Le scénario de répartition suivant est pour l'instant envisagé pour la rentrée. Il doit tenir compte de la limitation des effectifs des classes de GS, CP et CE1 qui est fixée à 24. Il pourra évoluer en fonction des inscriptions et départs qui auront lieu durant l'été. Pour cette raison, les listes ne seront pas affichées avant l'été (ajustements probables à faire fin août) mais dans les jours précédents la rentrée.

PS/MS	MS/GS	TOTAL	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM2	TOTAL
26 19 PS / 7 MS	23 13 MS / 10 GS	49	23 13 GS / 10 CP	23 15 CP / 8 CE1	24 9 CE1 / 15 CE2	25 4 CE2 / 21 CM1	24	119

Les parents d'élèves s'interrogent sur une possible réouverture de la maternelle. Celle-ci est peu probable.

Cette répartition laisse peu de marge de manœuvre pour accueillir les inscriptions qui pourraient survenir après la rentrée. L'inspection académique demande à ce que les futures inscriptions en maternelle soient dirigées vers G.Sand.

Concernant les répartitions des élèves de GS concernés par la classe de GS-CP, les familles seront informées avant la fin de l'année. Il est important qu'elles fassent confiance aux enseignants pour répartir les élèves selon leurs capacités et besoins. Les élèves concernés et leurs familles pourront être accueillis à l'école élémentaire pour rencontrer l'équipe et visiter les locaux.

Il en est de même pour la répartition des élèves qui seront dans des cours doubles.

Pour faire face à cette situation, deux décroissements par semaine sont envisagés. Les élèves de GS seraient regroupés en maternelle les mardis et jeudis après-midis de 13h40 à 14h30, à condition que les 2 ATSEM soient présentes sur ces créneaux. Ce qui permettrait à toutes les cohortes de l'élémentaire d'être regroupées également.

Concernant la gestion de la classe de GS.CP, l'équipe enseignante souhaite manifester à nouveau son inquiétude à assurer la sécurité des élèves dans des locaux non adaptés, sans moyen humain. Dans un échange par mail, la mairie indique qu'il n'y aura pas de poste d'ATSEM créé pour cette classe, mais qu'il faut partager les 2 postes d'ATSEM sur les 3 classes. Le profil de la classe de MS.GS à la rentrée ne permet pas de soustraire l'ATSEM de la classe, même quelques heures dans la semaine.

Les parents d'élèves manifestent également leur inquiétude concernant l'organisation de la classe de GS/CP et notamment la question de la sécurité. Ils s'interrogent sur le recrutement d'une ATSEM et sur le financement de ce type de postes. « Que se passera-t-il dans le cas d'absence de l'enseignante de GS/CP ? Les GS seront-ils répartis dans les autres classes ? Comment le faire dans des conditions de sécurité satisfaisantes ? Ils se questionnent également sur les conditions d'hygiène, par exemple du fait des toilettes non adaptés. (Des travaux prévus durant l'été ?) Les parents s'interrogent sur la question de la

responsabilité en cas d'accident (responsabilité des enseignants, responsabilité de la mairie responsable des locaux?), le bâtiment ne semblant pas conforme pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Les parents d'élèves avaient demandé une rencontre auprès du maire d'Ecouflant. Cette demande est sans réponse à ce jour. La directrice a également convié M.Chimier au conseil d'école. Il ne pouvait pas être présent mais a répondu par mail. Il rappelle que la fermeture d'une classe en maternelle est une décision de la direction académique et que les difficultés engendrées par une classe de GS/CP relèvent du temps scolaire.

Mr Guyomarch indique qu'une réflexion est en cours pour aménager les toilettes de l'infirmerie pour la classe de GS/CP. Si des travaux sont lancés pour aménager les sanitaires, leur financement devra être voté sur le budget 2024.

L'équipe enseignante s'inquiète d'avoir à assumer les conséquences d'une situation qu'elle n'a pas choisie. Elle va rédiger un document appelé « fait établissement » relatif aux problèmes de sécurité posés par l'organisation de la classe GS/CP sans ATSEM. Une fiche RSST sera également rédigée (étudiée en CHSCT).

Par ailleurs, le taux d'encadrement des maternelles s'applique pour cette classe : la présence de 2 adultes est indispensable pour toute sortie de l'école. Mme Thibault ne pourra donc plus emmener sa classe au gymnase ou à la bibliothèque, à moins de solliciter un parent à chaque fois.

Les enseignants demandent si les heures de Charlène seront maintenues l'année prochaine. Elle demande également si il est possible de décaler les horaires de concertation des équipes périscolaires et du centre de loisirs (les mardis après-midi).

M.Guyomarc'h indique que les horaires de concertation des ATSEM seront décalés et commenceront plus tard l'après-midi (vers 15h).

#### **4 – INFORMATIONS DIVERSES**

**Une famille demande si un changement de photographe peut être envisagé. Elle trouve que les photos sont chères et peu réussies.**

→ L'équipe enseignante a également été déçue par les photos, notamment celles de groupes. Un changement de photographe sera effectué pour l'année prochaine.

**L'équipe enseignante revient sur la question de l'achat des ramettes de papier évoquée lors du 2e conseil d'école, leur coût ayant très fortement augmenté. Les doubles niveaux vont également impliquer des achats supplémentaires, tout le matériel ne pouvant être mutualisé.**

→ M.Guyomarc'h invite les enseignants à effectuer les achats nécessaires à la vie de l'école, dans la limite du raisonnable. Si en fin d'année le budget n'est pas suffisant pour procéder aux achats de papier, la mairie pourra apporter une aide complémentaire.

**Les listes de fournitures seront-elles différentes selon les classes ou uniformisées par niveau ?:**

Les listes des fournitures scolaires seront harmonisées par niveau et distribuées en fin d'année. Elles seront également disponibles sur le site internet de l'école.

Le conseil est levé à 19h30.

La directrice remercie les membres du conseil pour leur investissement tout au long de l'année.